

TEST DE CONNAISSANCE DU FRANÇAIS pour l'accès à la NATIONALITE française

Public : toute personne étrangère souhaitant acquérir la nationalité française par naturalisation, réintégration ou par déclaration de nationalité à raison de leur mariage avec un conjoint français.

Le TCF pour la demande de naturalisation répondra aux nouvelles dispositions introduites par le ministère français de l'intérieur ([Décret n° 2019-1507 du 30 décembre 2019](#)) fixant au niveau B1 (épreuves de compréhension et d'expression orales et écrites) le niveau requis en français pour les postulants à la naturalisation.

4 épreuves obligatoires :

Compréhension orale (29 questions) épreuve collective	Durée : 25 minutes
Compréhension écrite (29 questions) épreuve collective	Durée : 45 minutes
Expression écrite (3 tâches) épreuve collective	Durée : 30 minutes
Expression orale (3 tâches) épreuve individuelle	Durée : 10 minutes*
Durée totale du TCF ANF	1h50

**Temps d'interaction effectif (hors explication des consignes et évaluation du candidat).*

Déroulement des épreuves :

- Epreuves collectives : de 8h30 à 10h30
- Epreuves individuelles : 10h30 – 17h ; durée : 15 minutes, passage selon ordre alphabétique.

Le coût de la prestation est de 130€ à régler à l'inscription :

Non remboursable à l'exception des cas de force majeure. En effet, si le jour du test, le candidat ne peut assister à la passation pour des raisons indépendantes de sa volonté (maladie, problème de transport, décès d'un proche, grève), il peut demander le report gratuit de sa passation à une date ultérieure à condition de présenter un justificatif administratif valable.

Candidat : Madame Monsieur

NOM (naissance et d'usage) :

Prénom :

Adresse :

E-mail :

Téléphone portable (obligatoire) :

Date **et** pays de naissance :

Nationalité actuelle :

Langue usuelle (langue utilisée au quotidien) :

Handicap visuel ou auditif : OUI NON Précisez lequel :

Session prévue à **Joigny** (ou Sens) le :

Signature précédée de la mention « LU et APPROUVE »

INSCRIPTIONS ET PAIEMENTS

Par courrier ou sur place à Auxerre ou Joigny

Association CLEF 5, avenue Charles de Gaulle 89 000 AUXERRE :

Veillez vous munir de :

Ce formulaire d'inscription dûment complété et signé avec la mention « lu et approuvé »

Un paiement de **150€ en espèces ou par chèque à l'ordre de « Association CLEF »**

Une enveloppe lettre suivie documents 100 gr 229x324mm avec votre nom et votre adresse **pour l'envoi de vos résultats**

Une copie de votre carte de séjour en cours de validité

❖ **Une convocation vous sera envoyée 10 jours avant l'examen.**

❖ **Le jour de l'examen, vous devrez être muni(e) de :**

- ✓ votre convocation, document sans lequel vous ne serez pas autorisé(e) à composer ;
- ✓ une pièce d'identité officielle avec une photo récente, document sans lequel vous ne serez pas autorisé(e) à composer ;
- ✓ un stylo à bille noir pour permettre la correction par scanneur. Il ne doit s'agir ni d'un crayon papier, ni d'un feutre.